



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION AVEC MADAME  
CHANTAL GAUCHER POUR L'ORGANISATION  
D'UN ATELIER "DANSE FLEURS DE BACH"  
DANS LE CADRE DE LA SEMAINE ZEN**

**DÉCISION N° DM-20-023  
EN DATE DU 20 JANVIER 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté N°4929 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de Madame Chantal GAUCHER, résidant 12, rue de la Fraternité 94300 Vincennes, d'organiser, à titre gratuit, dans le cadre de « la semaine Zen », un atelier « Danse Fleurs de Bach », le vendredi 7 février 2020 de 15h à 17h dans la salle Robert-Louis, située au 98, rue de Fontenay à Vincennes ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention avec Madame Chantal GAUCHER, résidant 12, rue de la Fraternité 94300 Vincennes pour l'organisation, à titre gratuit, d'un atelier « Danse Fleurs de Bach » le vendredi 7 février 2020 de 15h à 17h dans la salle Robert-Louis, située au 98, rue de Fontenay à Vincennes, dans le cadre de « la semaine Zen ».

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée des seniors, de la  
démocratie locale et de la vie des quartiers,

***Signé***

**Céline MARTIN**